

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
24 août 2023

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE RÉGIONALE SUR LES COÛTS ÉLEVÉS DE L'ENFOUISSEMENT DES DÉCHETS

Thetford Mines, le 24 août 2023 — *Réduire l'enfouissement, c'est maintenant!* lance une campagne régionale pour informer la population sur les coûts élevés associés aux milliers de tonnes de déchets envoyés à l'enfouissement chaque année.

« En Chaudière-Appalaches, ça nous coûte plus de 32 millions de dollars pour collecter, transporter et enfouir plus de 182 000 tonnes de déchets, et ça, année après année. En plus, on doit agrandir les dépotoirs présents sur notre territoire tous les 4 ans environ, ce qui nous coûte collectivement des millions de dollars. Plus on est nombreux à mieux réduire, réutiliser et recycler, et à moins remplir nos poubelles, mieux c'est pour les budgets de nos municipalités », a précisé M. Marc-Alexandre Brousseau, président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA).

Inévitablement, produire moins de déchets deviendra un objectif de plus en plus avantageux financièrement, car les coûts d'exploitation de tous les lieux d'enfouissement techniques (LET) du Québec sont en hausse pour 2023-2024 : l'inflation fait pression sur les coûts des travaux d'agrandissement, et la redevance payée à Québec par les LET augmentera de plus de 5,50 \$ par tonne enfouie.

Cependant, les montants des redevances payés par les LET sont redistribués aux municipalités en fonction de leur performance. Ainsi, moins une municipalité envoie de déchets à l'enfouissement, plus la municipalité reçoit d'argent provenant du programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles : « *Générer moins de déchets c'est bon pour l'environnement, mais c'est aussi moins de dépenses et, en plus, de meilleurs revenus pour nos municipalités, c'est vraiment payant!* », a ajouté M. Brousseau.

Réduire l'enfouissement, c'est maintenant! diffusera, de la fin août jusqu'à la mi-septembre, une publicité dans les hebdomadaires de la région ainsi que trois publicités dans les radios de Chaudière-Appalaches rappelant qu'il est possible de bien recycler, de mieux gérer ses matières organiques et de faire de bons choix de consommation pour garder sa poubelle aussi vide que possible. Ce projet est réalisé grâce au volet Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Il est également soutenu par les neuf MRC de la région et la Ville de Lévis, ainsi que par le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA).

« Notre gouvernement est fier de participer financièrement à la réalisation de ce projet, car il contribuera à diminuer l'impact environnemental de la région de la Chaudière-Appalaches. Toutes les actions concrètes entreprises en vue de favoriser une économie plus verte sont reconnues et elles amélioreront certainement la qualité de vie des Québécoises et Québécois. Félicitations au CRECA pour cette belle initiative! », mentionne la ministre des Affaires municipales, Andrée Laforest.

— 30 —

Source :
François Lapointe
Coordonnateur des communications
Conseil régional de l'environnement
Chaudière-Appalaches
Cell. : 418 941-2550
francois.lapointe@creca.gc.ca



Photo : [M. Marc-Alexandre Brousseau](#), Maire de la Ville de Thetford Mines et président de la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA).



Avec la participation financière de :

Québec 